



EXTRAIT N°34/2022 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MARS 2022

Date de la convocation :
Le 22 mars 2022

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :
Présents 23
Procurations 4
Absents 5
Excusés 1

En cours de Séance :
Présents 23
Procurations 4
Absents 5
Excusés 1

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. ADELE Claude, 1^{er} adjoint ;

PRESENTS : le Maire, M. Yan MONPLAISIR.

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. BERNABE Cédric, M. DELPHIN Laurent, M. PALIX Pierre, M CIDOLIT Bertrand, Mme FRANCOIS Francine, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. ADELAIDE Michel, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : Mme MARLIACY Danielle (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. THELESTE Johan (procuration à M. BERNABE Cédric), Mme DUCADOS Anne-Caroline (procuration à M. CACLIN Laurent), M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. ADELE Claude).

ABSENTS NON EXCUSES : M. CRETINOIR Joël, Mme MENCE Marielle Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CARDOU Josiane, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Pascal QUIONQUION, (DGA), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), M. Alain BONHEUR (DST).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES »

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 22 mars 2021 adoptant le Budget Primitif du Budget Annexe « Energies Renouvelables » pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Compte Administratif de l'exercice 2021 du budget annexe « Energies renouvelables » de la ville de Saint-Joseph présenté par le maire Yan MONPLAISIR, ainsi qu'il suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

CHAPITRE	TOTAL PREVU 2021	TOTAL REALISE 2021
011 - Charges à caractère général	19 992,00	
66 - Charges financières	50 700,00	46 336,34
67 - Charges exceptionnelles	62 100,00	62 100,00
<i>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>148 363,00</i>	<i>148 358,71</i>
<i>023 - Virement à la section d'investissement</i>	<i>102 466,00</i>	
TOTAL DES DEPENSES	383 621,00	256 795,05

RECETTES

CHAPITRE	TOTAL PREVU 2021	TOTAL REALISE 2021
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	158 621,00	89 517,17
74 - Dotations et participations	140 000,00	70 000,00
<i>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>85 000,00</i>	<i>84 369,74</i>
TOTAL DES RECETTES	383 621,00	243 886,91

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

CHAPITRE	TOTAL PREVU 2021	TOTAL REALISE 2021
16 - Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	80 000,00
21 - Immobilisations corporelles	150 216,46	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 000,00	84 369,74
041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	80 773,88	
TOTAL DES DEPENSES	395 990,34	164 369,74

RECETTES

CHAPITRE	TOTAL PREVU 2021	TOTAL REALISE 2021
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	33 994,65	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	30 392,81	30 392,81
021 - Virement de la section de fonctionnement	102 466,00	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	148 363,00	148 358,71
041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	80 773,88	
TOTAL DES RECETTES	395 990,34	178 751,52

Considérant que ce Compte Administratif est strictement conforme au Compte de Gestion tenu par le Receveur Municipal ;

- Ayant entendu l'exposé de son rapporteur
- La séance étant présidée par M. Claude ADELE, 1^{er} Adjoint au Maire

.....
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

DE VOTER le compte administratif 2021 de la ville.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 28 mars 2022

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

